

Tests de sélection

TEP : 800 mètres nage libre en moins de 16 minutes

Si le candidat réussit les TEP il peut passer les tests de sélection de l'ABS sinon il est éliminé

Tests de sélection ABS :

1. Epreuve chronométrée : 200 mètres 4 nages :

Une note de 0 à 20 sera attribuée en fonction du temps selon le barème joint.

Le candidat devra réaliser l'épreuve de nage conformément aux aspects règlementaires figurant dans le tableau suivant. En cas de non-respect du règlement 0,5 points seront déduits de la note finale pour un maximum de 2,5 points

Barème du 200 mètres 4 nages

Homme	Femme	Notation
2,14	2,26	20
2,16	2,27,5	19,5
2,18	2,29	19
2,20	2,30,5	18,5
2,22	2,32	18
2,23,5	2,34,5	17,5
2,25	2,36	17
2,27	2,37	16,5
2,29,5	2,39,5	16
2,32	2,42	15,5
2,35	2,45	15
2,36,5	2,47	14,5
2,38	2,49	14
2,39,5	2,51,5	13,5
2,41	2,52	13
2,44	2,55	12,5
2,47,5	2,59	12
2,51	3,03	11,5
2,53	3,05	11
2,55	3,07,5	10,5
2,59	3,12	10
3,03,5	3,16,5	9
3,08	3,21	8
3,13	3,26,5	7
3,18	3,32	6
3,13	3,26,5	7
3,30	3,45	4
3,37,5	3,52,5	3
3,45	4,00	2
3,52,5	4,07,5	1
4,00	4,15	0

Respect règlementaire (chaque manquement entrainera un retrait de 0,5 points sur la note	Acquis	Non Acquis
Plongeon : Coulée avec ondulations et reprise de nage		
Papillon : Coulée avec ondulations		
Dos : Culbute avec passage ventral et présence d'une coulée		
Brasse : Présence d'une coulée avec reprise de nage		
Crawl : Culbute avec présence d'une coulée		

2. Epreuve écrite (1h)

Cette épreuve permet, à partir d'un sujet général sur les pratiques sportives, d'apprécier chez les candidats les capacités d'expression écrite, de réflexion et d'analyse

3. Entretien oral (durée 20 à 30 minutes)

Le candidat dispose de 10 minutes pour se présenter, mettre en évidence son vécu sportif, ses expériences pédagogiques, exposer ses motivations, son projet de formation et son projet professionnel. A l'issue des 10 minutes le jury posera des questions pendant 10 à 20 minutes.

Barème de notation :

Epreuve	% de la note finale
200 m 4 nages	40
Epreuve écrite	20
Entretien Oral	40

Information des résultats : Le jeudi 20/09/2018

La liste des 20 candidats(es) retenus(es) est affichée à l'Académie Basque du Sport à partir de 14H. Ces candidats sont convoqués par téléphone et par email au positionnement.

Les 5 candidats suivants sont mis sur la liste d'attente. Ils(elles) seront convoqués(ées) au positionnement en cas de défection d'un(e) candidat(e) retenu(e) . Ces candidats seront informés par téléphone et par email de leur présence sur la liste d'attente et de la suite de leur sélection.

Les candidats(es) ayant échoué aux tests de sélection seront informés (es) collectivement par email S'ils (elles) ont obtenu un résultat positif aux TEP une attestation pourra leur être remise à leur demande dans Les 15 jours suivant l'épreuve